



## Avis spécifique de Passation de Marché

**Nom du pays :** République du Bénin

**Nom du Projet :** Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Bénin (PDI-CVA)

**Nom du Secteur :** Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

### ACQUISITION DE BIENS/TRAVAUX

**Mode de financement :** V. A. T.

**No du Financement :** BEN1014 du 15 octobre 2022G

**Intitulé du Marché :** Réalisation de travaux de construction de douze (12) Plateformes commerciales de produits transformés.

**Référence SIGMAP :** T\_PDI-CVA \_106883

**AON No. :** 010 /MAEP/PRMP/PDI-CVA/S-PRMP 09/10/2525

- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BisD) pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Bénin (PDI-CVA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation de travaux de construction de douze (12) Plateformes commerciales de produits transformés.
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de travaux de construction de douze (12) Plateformes commerciales de produits transformés.

Les travaux seront réalisés dans les Cellules Communales des trois (03) Pôles de Développement Agricole (PDA), ci-après :

- ✓ Pôle 1 : Malanville ;
- ✓ Pôle 2 : Banikoara, Kandi, Bembèrèkè, Sinendé, Kalalé ;
- ✓ Pôle 4 : Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué, Savalou, Nikki, Tchaourou.

Lesdits travaux sont répartis en **trois (03)** comme suit :

- **Lot 1 :** Réalisation de travaux de construction d'une (01) Plateforme commerciale de produits transformés dans la commune de Malanville dans le pôle 1.

POLE	COMMUNES	VILLAGES	SITES	NOMBRE
Pôle 1	Malanville	Guéné	Guéné Zermè	1
<b>TOTAL Pôle 1</b>				

- **Lot 2** : Réalisation de travaux de construction de cinq (05) Plateformes commerciales de produits transformés dans les communes de Banikoara, de Kandi, de Bembèrèkè, de Sinendé et de Kalalé dans le pôle 2.

POLE	COMMUNES	VILLAGES	SITES	NOMBRE
Pôle 2	Banikoara	Sompérékou	Sompérékou centre	1
	Kandi	Kassakou	Kassakou (Lot 2052)	1
	Bembéréké	Sakarasson	Sakarasson centre	1
	Sinendé	Sinendé	Marché Haoussa	1
	Kalalé	Kalalé centre	Séssouan (Lot 37)	1
<b>TOTAL Pôle 2</b>				<b>5</b>

- **Lot 3** : Réalisation de travaux de construction de six (06) Plateformes commerciales de produits transformés dans les communes de Nikki, de Tchaourou, de Savè, de Dassa-Zoumé, de Glazoué, et de Savalou dans le pôle 4.

POLE	COMMUNES	VILLAGES	SITES	NOMBRE
Pôle 4	Nikki	Nikki centre	Danri	1
	Tchaourou	Tchatchou	Tchatchou centre	1
	Savè	Savè centre	Marché Savè	1
	Dassa-Zoumé	Tré	Adjokan	1
	Glazoué	Glazoué centre	Ogoudako1(Lot 340)	1
	Savalou	Walla	Adjakpondji	1
<b>TOTAL Pôle 4</b>				<b>6</b>

**NB : Un candidat peut soumissionner pour un ou l'ensemble des lots et ne peut être attributaire que d'un seul lot.**

Le délai d'exécution des travaux à compter de la date inscrite sur l'ordre de service est de :

- **Deux (02) mois pour le lot 1 ;**
- **Cinq (05) mois pour le lot 2 ;**
- **Six (06) mois pour le lot 3.**

3. La procédure d'appel d'offres sera l'*Appel d'Offres National de la BIsD (AON)* tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Février 2023, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) ; *Sissidéhou Cospos*

*ATTOLOU*, Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP Avenue Jean Paul II 2<sup>e</sup> Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-04-10; de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, à compter du 27/11/2025 (heures locales).

5. Le Dossier d'Appel d'offres en langue Française peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de *zéro (0) FCFA*. La méthode de paiement sera *directe*. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux soumissionnaires intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP ; Avenue Jean Paul II 2ème Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél : (+229) 21-30-04-10 ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

6. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en trois (03) exemplaires physiques à savoir un (01) original et deux (02) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP Avenue Jean Paul II 2<sup>e</sup> Étage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-04-10 ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com au plus tard le 09/12/2025 à 10 heures. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

7. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : salle de réunion du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), sis à Cotonou, Quartier Cadjèhoun, en face de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, 2<sup>e</sup> étage du bâtiment B, le 09/12/2025 à 10 heures 30 minutes.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre » d'un montant de :

- Deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 1 ;
- Un million (1 000 000) F CFA pour le lot 2 ;
- Un million deux cent mille (1 200 000) F CFA pour le lot 3.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Nom de l'Organisme** : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

**À l'attention** : Sissidéhou Cospos ATTOLOU

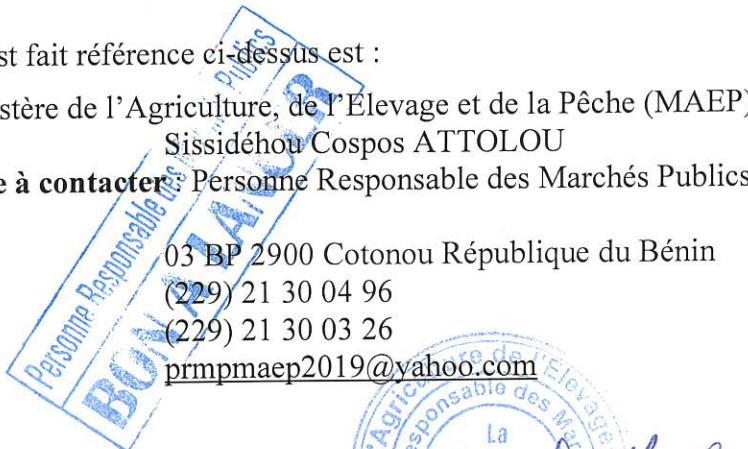
**Titre/fonction de la personne à contacter** : Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence d'exécution

**Code postal, ville et Pays** : 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin

**Téléphone** : (229) 21 30 04 96

**Télécopie** : (229) 21 30 03 26

**Courriel** : [prmpmaep2019@yahoo.com](mailto:prmpmaep2019@yahoo.com)



**Sissidéhou Cospos ATTOLOU**  
Personne Responsable des Marchés Publics